



République française
Département du Vaucluse

Envoyé en préfecture le 17/06/2024
Reçu en préfecture le 17/06/2024
Publié le **19 JUIN 2024**
ID : 084-268400496-20240611-DEL_24_17-DE

Centre Communal d'Action Sociale Cadenet

Délibération N° 24-17

Séance du 11/06/2024

Étaient présents ; Mme RAOUX, Vice-Présidente ; Mme GAUDELET-SANHADJI ; Mme SEVE ; Mme CASTAGNE ; Mme TROCHU ; Mr MARIGNANE,

Date de la convocation : 04/06/2024

Procurations : Mr BRABANT a donné procuration à Madame RAOUX ; Mme BOISGARD a donné procuration à Mme GAUDELET SANHADJI

Absents excusés : Mr BRABANT ; Mme VENDRELL ; Mme BOISGARD

Absents : Mme GAY ; Mme BERGE

Présents : Madame DUTILLEUX Anne, Directrice CCAS-Assistante sociale

Secrétaire de séance : Mme GAUDELET-SANHADJI

COLIS DE NOËL

Madame RAOUX, Vice-Présidente rappelle au Conseil d'Administration que :

- Conformément à la délibération n°01-21 du 19/01/2021, l'attribution des colis de Noël concerne tous les cadenetiens âgés de 80 ans et plus, inscrits sur les listes électorales, ils sont, à ce jour, au nombre de 290 environ.
- Le prix du colis est fixé à 20 euros par personne pour l'année 2024
- Concernant les 90 résidents de l'EHPAD de Cadenet, un colis d'une valeur de 10 euros leur sera attribué pour l'année 2024

Pour se faire quatre entreprises ont été sollicitées afin d'obtenir des devis.

Lors de la séance madame RAOUX présente les quatre devis :

- Colis Gourmands
- Esprit Gourmets
- Duc de Gascogne
- Eymet

Après avoir entendu l'exposé de Madame RAOUX, Vice-présidente, pris connaissance des devis, et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de solliciter l'entreprise Colis gourmands pour la confection des colis de Noël 2024 pour les aînés de Cadenet et les résidents de l'EHPAD.

Le Président du CCAS
JM BRABANT



Fait et délibéré 11/06/2024

La Secrétaire de Séance
V. GAUDELET-SANHADJI

